

Fiche technique

# TÉLÉASSISTANCE A DOMICILE

## Qu'est-ce que la téléassistance ?

La téléassistance est un *systeme électronique*, relié à un centre opérateur, *destiné à apporter assistance aux personnes âgées.*

## Quel est le public visé ?

- *Personnes âgées confrontées à un problème médical aigu ou à une perte d'autonomie soudaine (chute, malaise),*
- *Personnes âgées isolées*

## Quels modes d'interventions ?

La téléassistance peut se présenter sous la forme d'un *médillon* ou d'une *montre* que la personne garde en permanence sur elle dans son logement. *En l'actionnant, elle alerte le centre opérateur.*

*Celui-ci prévient les proches et les services de secours susceptibles d'intervenir rapidement.*

## Quelles sont les modalités de mise en œuvre ?

Lors de la mise en place du service de téléassistance, la personne *souscrit à un abonnement.*

Elle doit pour cela être *équipée d'un téléphone.*

*Le professionnel installe alors le domicile d'un équipement spécifique.*

L'équipe du Pôle Infos seniors du Pays de Martigues se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**POLE INFOS SENIORS  
DU PAYS DE MARTIGUES**

40, Boulevard Louise Michel  
13500 Martigues

**04 42 41 18 47**

[poleinfos seniors@cias.paysdemartigues.fr](mailto:poleinfos seniors@cias.paysdemartigues.fr)